



FEDERATION DES ORTHOPHONISTES DE FRANCE
307, chemin de la Vesvre
71800 VAUBAN
Tél : 03 88 35 90 52
Mail : fof.federation@gmail.com
<https://federation-des-orthophonistes-de-france.fr/>

N° Siret : 313 721 292 00099
Statut juridique : Association
N° de formateur : 27 71 03075 71

FORMATION



**SOIN ORTHOPHONIQUE
AUPRÈS DES PATIENTS
PRÉSENTANT UNE
MALADIE D'ALZHEIMER
ET LEUR FAMILLE.**

**ENTRER EN RELATION ET
UTILISER DES MÉDIATIONS
THÉRAPEUTIQUES DE FAÇON
SPÉCIFIQUE.**

Formation animée par
Juliette TERPEREAU,
orthophoniste et
formatrice.

Dates et horaires :

- | | | |
|-------------------------------------|--|---|
| * S1 : Jeudi 5 mars 2026 | 9 ^h 00 - 13 ^h 00 | 14 ^h 30 - 18 ^h 00 |
| Vendredi 6 mars 2026 | 9 ^h 00 - 12 ^h 30 | 14 ^h 00 - 18 ^h 00 |
| * S2 : Vendredi 12 juin 2026 | 9 ^h 00 - 13 ^h 00 | 14 ^h 30 - 18 ^h 00 |

Lieu de la formation et plan d'accès :

Maison des Associations

6, cours des Alliés – 35000 RENNES

Public visé :

Ces journées de formation s'adressent à des orthophonistes diplômés exerçant dans un cadre libéral, au sein d'établissements médico-sociaux, médico-éducatifs ou dans des établissements sanitaires.

Pré-requis :

Être titulaire du Certificat de Capacité d'Orthophoniste.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Nous sommes à votre disposition, si vous êtes en situation de handicap, pour évaluer avec vous une manière d'adapter la formation ou de compenser votre handicap.

N'hésitez pas à nous contacter par mail à :

✉ fof.formation@gmail.com

Tarifs (pour les 3 jours) :

Au titre de la formation professionnelle personnelle

- Adhérents FOF : 330€
- Non adhérents : 540€

Au titre de la formation professionnelle employeur

- Salariés : 600€

Le règlement de la formation s'effectuera à l'issue de chaque session de la formation, par chèque à l'ordre de la FOF ou virement bancaire.

**** Formation en attente de validation par le FIF-PL ****

FORMATION LIMITÉE À 20 STAGIAIRES

CONTENU

Cette formation aborde le lien entre la connaissance neuropsychologique de la maladie et les troubles de la communication du patient pour une prise en charge globale de la personne malade grâce à des outils adaptés. Elle définit les troubles de la communication et du langage présentés par les patients malades d'Alzheimer, elle précise les adaptations à mettre en œuvre pour devenir un interlocuteur adapté en tant qu'orthophoniste. Elle aborde les différentes médiations possibles pour l'orthophoniste avec son patient. Enfin, elle propose une réflexion sur l'accompagnement des aidants. Elle replace toujours l'orthophoniste au sein de l'accompagnement pluridisciplinaire du patient et de sa famille.

OBJECTIFS

- ✓ Avoir une vue globale des principes et techniques permettant une communication apaisée auprès des patients souffrant de troubles neurocognitifs avec notamment une information sur la méthode de Validation de Naomi FEIL.
- ✓ Réfléchir sur le positionnement thérapeutique de l'orthophoniste face aux différents stades de la maladie d'Alzheimer.
- ✓ Disposer d'un ensemble d'outils de base permettant le bilan orthophonique et l'accompagnement en prise en soin auprès de ces patients et de leurs familles. Plusieurs médiations thérapeutiques seront présentées.
- ✓ Pouvoir faire de nouvelles propositions de soin pour ces patients en individuel et en groupe.
- ✓ Accompagner les aidants
- ✓ Travailler en réseau pluridisciplinaire autour du patient et de sa famille.

MÉTHODE ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- ✓ Méthode expositive
- ✓ Méthode démonstrative : travail en ateliers (techniques de soin relationnel)
- ✓ Méthode expérientielle :
 - Jeux de rôle
 - Mises en situation
 - Analyses de vidéos et de cas cliniques

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- ✓ Évaluation en continu par le formateur (questions, mises en situation, prise de notes, tours de table).
- ✓ Évaluation générale en fin de formation (questions, mises en situation, prise de notes, tours de table).

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

- ✓ La FOF se réserve le droit d'annuler la formation si le nombre d'inscrits n'est pas suffisant (15 participants minimum) ou en cas de refus de financement de la part du FIF-PL.
- ✓ Possibilité de déjeuner ensemble le midi

Merci de retourner votre bulletin d'inscription uniquement par mail

avant le vendredi 6 février 2026 à : fof.formation@gmail.com

LES INSCRIPTIONS REÇUES PAR VOIE POSTALE NE SERONT PAS PRISES EN COMPTE

DÉSISTEMENT

30% des frais d'inscription sont dus si le désistement intervient plus de 10 jours après la signature du contrat ou de la convention de formation.

Les inscriptions seront enregistrées dans l'ordre d'arrivée des bulletins.

A réception de votre inscription, un contrat ou une convention de formation vous sera adressé(e), ainsi qu'un questionnaire de pré formation.